

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire qui a eu lieu le 16 février 2024, à 9 h, dans le Centre d'apprentissage des cadres (FA-386) ou sur Zoom

Présences	Absences
<p><u>Membres ayant droit de vote</u> Barbeau, Jay Barry, Aaron Bouchard, Roxane Embleton, Sheila, rectrice et vice-chancelière par intérim (d'office) Guay, André Kurkimaki, Laura Manitowabi, Tammy Ramakko, Brian Tavafi, Medhi</p> <p><u>Membres sans droit de vote</u> Colin, Fabrice, APUL Fenske, Tom, SEUL Gorham, Robyn, APUL Sbaa, Nawfal, AEF Scott, Dan, Sénat Teller, Meredith, APAPUL Vincent, Danielle, secrétaire de l'Université</p>	<p><u>Membres ayant droit de vote</u> Cameron, Vernon, président Eshkawkogan, Kevin Harquail, David Olufowobi, Similoluwa Recollet, Angela</p> <p><u>Membres sans droit de vote</u> Bassett, Shannon, Sénat Motamedi, Monica, SCFP</p>
<p><u>Observateurs (personnes-ressources)</u> Beaudry, Dominic, vice-recteur associé à l'enseignement et aux programmes autochtones Boyer, Céleste, conseillère juridique générale Brouwer, Brenda, vice-rectrice principale aux études par intérim Cheechoo, Shirley, présentatrice Cheu, Hoi, professeur et présentateur Debassige, Nano, présentateur Demianiuk, Ben, directeur du développement des affaires Eger, Tammy, vice-rectrice à la recherche Fontaine, Pierre, directeur de l'entretien et des opérations Grover, Laura, J.L. Richards, présentatrice Lackey, Anthony, spécialiste des risques Lavallée, Normand, vice-recteur associé aux services financiers Leclerc, Renée, adjointe administrative de direction, Secrétariat de l'Université Lehtimaki, Shauna, directrice de la planification institutionnelle Loreto, Chris, StrategyCorp MacLeod, Tracy, dirigeante principalement de l'Avancement Myers, Naomi, gestionnaire des risques et des assurances Zlotti, Jayme-Lee, J.L. Richards, présentatrice</p>	

SÉANCE FERMÉE

En l'absence du président du Conseil des gouverneurs, M. Vernon Camerons, le vice-président du Conseil, M. Jay Barbeau, présidera la réunion. Il déclare la séance ouverte à 9 h et la secrétaire de l'Université, Mme Danielle Vincent, confirme qu'il y a quorum. M. Barbeau souligne le Traité Robinson-Huron de 1850, que l'Université Laurentienne se trouve sur les terres traditionnelles des Atikameksheng Anishnawbek et que la Ville du Grand Sudbury comprend également celles de la Première Nation de Wahnapiatae. Il importe d'exprimer notre profond respect à tous les peuples autochtones et, comme signe de notre relation suivie avec eux, nous appuierons les recommandations émises par le Groupe de travail sur la vérité et la réconciliation de l'Université Laurentienne. Miigwech.

M. Barbeau indique que, puisqu'il s'agit d'une séance fermée, toutes les discussions et tous les documents doivent rester confidentiels. Il profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à la nouvelle membre du Conseil, Mme Roxanne Bouchard, qui assiste à sa première réunion depuis sa nomination.

POUR DÉCISION ET INFORMATION

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Aaron Barry, appuyé par M. Brian Ramakko, que l'ordre du jour soit adopté dans la forme présentée.

Adopté à l'unanimité

2. Déclaration de conflits d'intérêts

M. Barbeau invite les membres à indiquer des conflits d'intérêts. Aucun n'est déclaré.

3. Questions de la rectrice (compte rendu verbal)

M. Barbeau invite la rectrice et vice-chancelière par intérim, Mme Sheila Embleton, à présenter cet article. Elle souligne quelques éléments de ses rapports de janvier et de février 2024 au Sénat qui figuraient dans la documentation de la réunion, et discute particulièrement de la grave question touchant les étudiants étrangers depuis que le gouvernement fédéral a annoncé qu'il limiterait au cours des deux (2) prochaines années le nombre de visas d'étudiants souhaitant poursuivre au Canada des études postsecondaires de premier cycle.

À la suite de la mise à jour de Mme Embleton, on veut savoir quel pourrait être l'incidence financière de cette décision fédérale sur la Laurentienne. La vice-rectrice aux finances et à l'administration, Mme Sylvie Lafontaine, précise que, bien que la Laurentienne accueille un nombre élevé d'étudiants étrangers, la majeure partie est inscrite aux programmes de cycles supérieurs, notamment de doctorat, et que le plafonnement envisagé des visas ne s'applique actuellement pas à cette tranche d'étudiants. Les répercussions financières se feront toutefois sentir dans tous les établissements d'enseignement supérieur et une vue d'ensemble complète sera présentée lors de la prochaine réunion du Comité des finances et des biens immobiliers.

4. Comité des finances et des biens immobiliers

4.1 Pour information : Mise à jour sur les biens immobiliers

Le vice-président du Comité, M. Brian Ramakko, invite Mme Lafontaine à s'exprimer sur ce point. Elle indique que l'Université se réunit régulièrement avec les représentants du ministère des Collèges et Universités (MCU) et d'Infrastructure Ontario pour discuter de la vente à la province des sept (7) propriétés en question appartenant à la Laurentienne. Elle signale que la vente de ces propriétés doit être conclue d'ici le 28 novembre 2025, le produit de la vente devant être versé au bassin des créanciers de la Laurentienne. Aucune question ou aucun commentaire n'est formulé après la mise à jour.

4.2 Pour approbation : Piscine olympique Jeno-Tihanyi

M. Ramakko invite Mme Lafontaine à s'exprimer sur ce point. Elle indique que, en décembre 2023, l'Université a reçu de la société d'experts-conseils J.L. Richards, qui avait travaillé avec d'autres partenaires, un rapport final évaluant l'état actuel des installations et offrant des recommandations sur les options de remise en état. Mme Lafontaine invite alors l'ingénieure principale en structure chez J.L. Richards, Mme Laura Grover, à donner plus de détails.

Elle donne une vue d'ensemble de l'état actuel des installations et de la teneur du rapport.

En l'absence de questions ou de commentaires, la résolution est examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par M. Brian Ramakko, appuyé par M. André Guay,

IL EST RÉSOLU

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 16 février 2024, le Conseil des gouverneurs approuve que l'équipe de direction de la Laurentienne entreprenne des discussions avec la Ville du Grand Sudbury pour la création d'un plan et d'un modèle de financement pour le renouvellement des installations sportives (y compris la piscine).

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 16 février 2024, le Conseil des gouverneurs donne à l'équipe de direction de la Laurentienne l'aval l'autorisant à engager des discussions sur l'avenir de la piscine et des installations sportives dans le cadre du plan stratégique sur le renouveau du campus, la revalorisation de l'image de marque de l'UL et le développement des communautés que nous servons.

Adopté à l'unanimité

4.3 Pour information : Rapport sur le Plan quinquennal d'entretien différé et de renouvellement des installations

M. Ramakko invite Mme Lafontaine à présenter ce point. Elle signale que la documentation de la réunion comporte une liste détaillée des projets, précisant que ceux figurant sur la liste d'origine approuvée par le Conseil en mai 2023 vont bon train, et que tous les travaux d'entretien différé restent dans les limites du budget, malgré les réparations d'urgence non planifiées.

4.4 Pour information : Rapport annuel sur l'engagement des diplômés et la philanthropie

M. Ramakko demande à la dirigeante principale de l'Avancement, Mme Tracy MacLeod, à s'exprimer sur ce point. Elle présente le rapport qui figurait dans la documentation de la réunion, précisant que le travail se poursuit afin de reconstruire les relations et de créer pour l'Université des possibilités d'action philanthropique. Il n'y a pas de questions ou de commentaires.

*Vu la nature de l'article 5.1 de l'ordre du jour, M. Barbeau demande que seuls les membres votants du Conseil et le personnel du Secrétariat de l'Université restent dans la salle.

5. Comité des ressources humaines

5.1 Pour approbation : Modalités du détachement de la vice-rectrice principale aux études par intérim

M. Barbeau invite le président du Comité des ressources humaines, M. Aaron Barry, à présenter cet article. M. Barry rappelle que les détails afférents à la nécessité de ce détachement figurent dans la documentation de la réunion, et souligne que cela a reçu l'aval de l'Université Queens et l'accord de Mme Brouwer.

En l'absence d'autres questions ou commentaires, la résolution est examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par Mme Tammy Manitowabi, appuyé par M. Brian Ramakko,

QUE, comme recommandé par le Comité des ressources humaines et présenté à l'assemblée du 16 février 2024, le Conseil des gouverneurs approuve la prolongation du détachement de Mme Brenda Brouwer à l'Université Laurentienne jusqu'au 30 juin 2024.

Adopté à l'unanimité

*Toutes les personnes qui ont dû quitter la réunion retournent dans la salle.

5.2 Pour approbation : Nomination de la bibliothécaire en chef

M. Barry demande à la vice-rectrice principale aux études par intérim, Mme Brenda Brouwer, de présenter cet article. Elle donne une vue d'ensemble du processus de recrutement et des compétences de la candidate retenue. En l'absence d'autres questions ou de commentaires, la résolution est examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par M. André Guay, appuyé par Mme Roxane Bouchard,

QUE, comme recommandé par le Comité des ressources humaines et présenté à l'assemblée du 16 février 2024, le Conseil des gouverneurs approuve la nomination de Mme Danielle Dennie à titre de bibliothécaire en chef pour un mandat de cinq (5) ans, à compter du 1^{er} juillet 2024.

Adopté à l'unanimité

5.3 Pour information : Mise à jour sur les ressources humaines

M. Barry invite Mme Lafontaine à présenter ce point. Elle fait le point sur les relations avec le Syndicat des employés de l'Université Laurentienne (SEUL) et les efforts entrepris en prévision de l'expiration de l'actuelle Convention collective.

6. Comité de vérification et de gestion des risques (compte rendu verbal)

6.1 Pour information : Rapport annuel sur les assurances

M. Barbeau invite Mme Lafontaine à présenter cet article. Elle donne une vue d'ensemble des assurances souscrites par l'Université qui sont expliquées en détail dans la documentation de la réunion, et indique que les majorations de primes sont conformes avec l'évolution du marché.

6.2 Pour information : Mise à jour sur la mise en œuvre de la transformation à l'UL

M. Barbeau invite Mme Embleton à présenter cet article. Elle aborde les progrès accomplis et explique les prochaines étapes. Elle invite ensuite Mme Lafontaine à donner de plus amples précisions.

Mme Lafontaine rappelle qu'une étape décisive du Plan de mise en œuvre consistait à déterminer les besoins en planification des ressources d'entreprise (PRE) et souligne que l'Université a officiellement annoncé qu'elle conserverait son logiciel PRE et investira dans des modules d'appoint enrichissant ses fonctionnalités. La prochaine étape consistera à mener une analyse minutieuse des coûts et des ressources afin de déterminer les besoins en matière de fonds et de personnel au cours des quatre (4) à cinq (5) prochaines années.

Mme Embleton et Mme Lafontaine indiquent que des mises à jour seront faites périodiquement tant au niveau du Comité que du Conseil des gouverneurs.

7. Autres questions

M. Lafontaine demande que l'on fasse le point sur le bâtiment de l'UL qui abrite depuis nombre d'années la Galerie d'art de Sudbury. Elle indique que des réunions entre des représentants de l'Université et de la Galerie d'art de Sudbury ont eu lieu dernièrement pour discuter des prochaines étapes, notant que l'édifice est vacant depuis octobre 2023 en raison de défaillances structurelles et que, de ce fait, des solutions et des échéanciers sont à l'étude.

M. Barbeau fait alors remarquer qu'il n'y a pas d'autres points à traiter.

8. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fermée du Conseil des gouverneurs est levée à 10 h 1.

SÉANCE PUBLIQUE

En l'absence du président du Conseil des gouverneurs, M. Vernon Camerons, le vice-président du Conseil, M. Jay Barbeau, présidera la réunion. Il déclare la séance ouverte à 10 h 34 et la secrétaire de l'Université, Mme Danielle Vincent, confirme qu'il y a quorum. M. Cameron souligne le Traité Robinson-Huron de 1850 et que l'Université Laurentienne se trouve sur les terres traditionnelles des Atikameksheng Anishnawbek et que la Ville du Grand Sudbury comprend également celles de la Première Nation de Wahnapiatae. Il importe d'exprimer notre profond respect à tous les peuples autochtones et, comme signe de notre relation suivie avec eux, nous appuierons les recommandations émises par le Groupe de travail sur la vérité et la réconciliation de l'Université Laurentienne. Miigwech.

M. Barbeau indique que la séance publique est diffusée en direct.

SÉANCE D'INFORMATION

A. Séance d'apprentissage : Shirley Cheechoo (PhD) – Weengushk Film Institute

M. Barbeau demande à M. Hoi Cheu de présenter Mme Shirley Cheechoo et M. Nano Debassige du Weengushk Film Institute (WFI) afin qu'ils parlent de leur partenariat avec l'Université Laurentienne. Mme Cheechoo évoque avec émotion son expérience au sein des pensionnats, et comment elle a surmonté cette épreuve pour réapproprier son héritage et façonner son identité. M. Debassige soutient ensuite que le partenariat entre la Laurentienne et le WFI a ouvert une voie vers la réussite aux jeunes autochtones. Il annonce que le WFI tiendra un festival de films les 11 et 12 juillet 2024, sur l'île Manitoulin, dont l'événement « Blanket of Stars: A Tribute to Resilience » qui comprendra une marche sur le pont tournant de Manitoulin en l'honneur des guerriers des pensionnats et en symbole de leur retour au foyer.

POUR DÉCISION

1. Adoption de l'ordre du jour

Un membre sans droit de vote demande à ce qu'un point soit officiellement ajouté à l'article 12 à l'ordre du jour. M. Barbeau fait observer qu'une telle demande doit se faire par la voie d'une proposition d'un membre votant. Il demande aux membres présents s'ils sont prêts à présenter une proposition en ce sens. En l'absence d'une telle proposition, aucune modification n'est apportée à l'ordre du jour.

Avant que ne soit approuvé l'ordre du jour dans la forme présentée, un membre sans droit de vote demande que la séance fermée du Conseil suive la séance publique. Une discussion s'ensuit sur le recours à la séance fermée et ses limites. Le président du Conseil demande qu'une proposition d'approbation de l'ordre du jour soit présentée.

Il est proposé par M. Aaron Barry, appuyé par M. Brian Ramakko, que l'ordre du jour soit adopté dans la forme présentée.

Adopté à l'unanimité

2. Déclaration de conflits d'intérêts

M. Barbeau invite les membres à indiquer des conflits d'intérêts. Aucun n'est déclaré.

3. Résolution en bloc

M. Barbeau demande qu'une proposition soit présentée sous forme de résolution en bloc pour les articles suivants figurant dans la documentation du Conseil :

3.1 Procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 15 décembre et de l'assemblée extraordinaire fermée du 1^{er} décembre 2023.

3.2 Sommaire des rapports d'information des comités permanents

3.2 A. Rapport du Comité de vérification et de gestion des risques

3.2 B. Rapport du Comité des finances et des biens immobiliers

3.2 C. Rapport du Comité de gouvernance

3.2 D. Rapport du Comité des ressources humaines

3.2 E. Rapport du Comité mixte du bilinguisme

En l'absence de questions, de commentaires ou de discussions, la proposition est examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par M. Brian Ramakko, appuyé par Mme Laura Kurkimaki,

QUE les articles figurant ci-dessus soient approuvés en bloc dans la forme présentée.

Adopté à l'unanimité

4. Rapport de la rectrice

M. Barbeau invite la rectrice et vice-chancelière par intérim, Mme Sheila Embleton, à présenter ses rapports. Elle souligne que la documentation de la réunion comprend des renseignements détaillés sur les rapports qui ont été présentés au Sénat en janvier et février 2024, et indique que le Sénat a eu le plaisir d'accueillir le représentant du Conseil des gouverneurs, M. André Guay, à l'assemblée de février 2024. Elle précise que, selon les données actuelles, les inscriptions sont positives, notamment chez les étudiants canadiens de premier cycle, et que le nombre de candidats ayant fait de la Laurentienne leur premier ou deuxième choix est plus élevé que prévu. Mme Embleton souligne également l'annonce récente du gouvernement fédéral de restreindre au cours des deux prochaines années le nombre de visas d'étudiants étrangers au premier cycle et dit que cette décision aura d'importantes répercussions sur le secteur d'études postsecondaires sauf que, dans le cas de la Laurentienne, elles pourraient être moins marquées que d'autres établissements, car nos étudiants étrangers sont proportionnellement plus nombreux aux cycles supérieurs, notamment au niveau du doctorat. En terminant, Mme Embleton fait une brève mise à jour sur l'état d'avancement des efforts de recrutement pour pourvoir les postes de direction et commente brièvement les recommandations du rapport du Groupe d'experts publié en novembre 2023.

5. Pour approbation : Plan stratégique 2024-2029

M. Barbeau invite Mme Embleton à présenter cet article. Elle indique que le plan définitif, tel qu'il figure dans la documentation de la réunion, n'est pas en substance différent de celui qui a été présenté au Conseil des gouverneurs en décembre 2023, sauf qu'une version narrative ainsi qu'un plan de mise en œuvre d'un an y ont été ajoutés.

Invité par Mme Embleton à commenter le plan dans le détail, le directeur principal chez StrategyCorp, M. Chris Loreto, met en évidence les révisions apportées au Plan stratégique depuis le dernier examen par le Conseil des gouverneurs. En ce qui concerne le plan de mise en œuvre d'un an, M. Loreto précise qu'il ventile les activités clés de la première année et que cette répartition vise à faciliter la mise en œuvre du plan et à en mesurer le succès.

En l'absence de questions ou de commentaires, la proposition est examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par Mme Tammy Manitowabi, appuyé par M. Brian Ramakko,

QUE, comme recommandé par le Comité de vérification et de gestions des risques et le Comité des ressources humaines et présenté à l'assemblée du 16 février 2024, le Conseil des gouverneurs approuve le Plan stratégique et le Plan de mise en oeuvre.

Adopté à l'unanimité

6. Mise à jour financière (trésorerie, prévisions financières, mise à jour sur les inscriptions, cadre de planification, rendement des placements, fonds de pension et de dotation)

M. Barbeau invite la vice-rectrice aux finances et à l'administration, Mme Sylvie Lafontaine, à présenter cet article. Elle met en relief trois (3) éléments clés qui figurent dans la documentation de la réunion : un aperçu des soldes de trésorerie, les inscriptions officielles de la Laurentienne à l'automne 2023 et le rendement des placements au 30 novembre 2023.

Après la mise à jour de Mme Lafontaine, une discussion s'ensuit sur le taux de rendement et les facteurs qui l'influencent.

7. Comité de vérification et de gestion des risques

7.1 Pour approbation : Plan de vérification externe pour l'exercice se terminant en avril 2024

M. Barbeau invite Mme Lafontaine à présenter cet article. Elle fait savoir que, avant d'être soumise à l'examen et à l'approbation du Conseil, cette question a été présentée au Comité de vérification et de gestion des risques lors de sa réunion de janvier 2024. Elle ajoute que ce point, tel qu'il figure dans la documentation de la réunion, fait partie du rapport couvrant la troisième (3) année du mandat de cinq (5) ans de la société BDO auprès de l'Université.

En l'absence de questions ou de commentaires, la proposition est examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par Mme Roxane Bouchard, appuyé par Mme Laura Kurkimaki,

QUE, comme recommandé par le Comité de vérification et de gestions des risques et présenté à l'assemblée du 16 février 2024, le Conseil des gouverneurs approuve le Rapport proposé de planification de la vérification soumis par les vérificateurs externes.

Adopté à l'unanimité

7.2 Pour approbation : Rapport annuel 2022-2023 du Comité d'éthique de la recherche (CER)

M. Barbeau invite la vice-rectrice à la recherche, Mme Tammy Eger, à présenter ce point. Elle explique que le rapport, tel qu'il figure dans la documentation de la réunion, a été communiqué au Sénat de l'Université Laurentienne en janvier 2024 à titre d'information. L'objet du rapport annuel est d'assurer le développement continu des politiques, des programmes et des pratiques connexes afin d'améliorer les activités du Comité d'éthique de la recherche (CER) et sa prestation en soutien aux recherches des professeurs, du personnel et des étudiants faisant appel à des êtres humains. Mme Eger invite alors la présidente du CER, Mme Sandra Hoy, à fournir des informations complémentaires sur le rapport annuel.

En l'absence de questions ou de commentaires, la proposition est examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par M. Brian Ramakko, appuyé par M. André Guay,

QUE, à la suite de son approbation par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laurentienne et comme recommandé par le Comité de vérification et de gestions des risques et présenté à l'assemblée du 16

février 2024, le Conseil des gouverneurs approuve le Rapport annuel 2022-2023 du Comité d'éthique de la recherche.

Adopté à l'unanimité

8. Comité des finances

8.1 Pour approbation : Approbation des frais accessoires de l'UL pour l'exercice 2024-2025

Le vice-président du Comité, M. Brian Ramakko, invite Mme Lafontaine à présenter cet article. Elle explique que les services auxiliaires doivent s'autofinancer, étant donné qu'aucun financement n'est disponible pour compenser leur coût. Mme Lafontaine invite alors le directeur du développement des affaires, M. Ben Demianiuk, à présenter le matériel figurant dans la documentation de la réunion. M. Demianiuk évoque les domaines que recouvrent les services auxiliaires de la Laurentienne et la façon dont ces services s'inscrivent dans la stratégie de recrutement de l'Université et sa capacité à attirer des étudiants.

À la suite des interventions de Mme Lafontaine et de M. Demianiuk pour répondre à une question d'un membre du Conseil, une discussion s'ensuit sur les efforts entrepris par l'Université pour optimiser sa capacité de logement afin de répondre aux besoins croissants des populations étudiantes, en particulier les étudiants étrangers. M. Demianiuk souligne les efforts consentis à ce jour, y compris la valorisation des partenariats communautaires.

En l'absence de questions ou de commentaires, la proposition est examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par M. André Guay, appuyé par Mme Roxane Bouchard,

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 16 février 2024, le Conseil des gouverneurs approuve le Budget et les frais accessoires pour 2024-2025.

Adopté à l'unanimité

8.2 Pour approbation : Taux de distribution des fonds de dotation pour 2024-2025

M. Ramakko demande à Mme Lafontaine de présenter ce point. Elle explique que les fonds de dotation financent les activités de l'Université et qu'une approche pondérée est recommandée afin de tenir compte des besoins des étudiants, des revenus de placement accumulés et des rendements boursiers prévus. Mme Lafontaine souligne enfin que la Politique de dotation que le Conseil des gouverneurs a approuvée stipule qu'aucune distribution ne sera effectuée à moins que les produits des placements accumulés dans le compte de la dotation ne soient suffisants.

En l'absence de questions ou de commentaires, la proposition est examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par M. Brian Ramakko, appuyé par M. Aaron Barry,

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 16 février 2024, le Conseil des gouverneurs approuve un taux total de distribution des fonds de dotation de 5 % pour 2024-2025.

Adopté à l'unanimité

8.3 Pour approbation : Politique d'acceptation de dons

M. Ramakko invite la dirigeante principale de l'Avancement, Mme Tracy MacLeod, à présenter ce point. Elle explique que ce point s'inscrit dans le cadre de l'examen annuel de la politique. Elle précise que les modifications apportées reflètent la situation actuelle de l'Université et permettent de s'assurer que les préoccupations soulevées à la suite du dépôt d'une demande de protection en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC) ont été prises en compte afin de donner confiance aux donateurs sur la suite de la procédure.

En l'absence de questions ou de commentaires, la proposition est examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par M. Aaron Barry, appuyé par M. Brian Ramakko,

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 16 février 2024, le Conseil des gouverneurs approuve les modifications à la Politique d'acceptation de dons.

Adopté à l'unanimité

8.4 Pour approbation : Politique de dénomination

M. Ramakko invite Mme MacLeod à présenter ce point. Elle explique que cette politique est présentée dans le cadre d'un examen périodique et les modifications apportées à la politique d'origine reflètent les priorités philanthropiques actuelles de l'Université.

En l'absence de questions ou de commentaires, la proposition est examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par M. Brian Ramakko, appuyé par M. Aaron Barry,

QUE, comme recommandé par le Comité des finances et des biens immobiliers et présenté à l'assemblée du 16 février 2024, le Conseil des gouverneurs approuve les modifications à la Politique de dénomination.

Adopté à l'unanimité

9. Comité de gouvernance

9.1 Pour approbation : Modification du mandat – Comité mixte des grades honorifiques

La présidente du Comité, Mme Laura Kurkimaki, demande à la secrétaire de l'Université, Mme Danielle Vincent, de présenter ce point. Mme Vincent indique que la direction de l'Université souhaite reprendre la remise des diplômes honorifiques, sauf que les attributions du Comité mixte des grades honorifiques prévoient des fauteuils pour les recteurs respectifs des établissements anciennement fédérés (Université de Sudbury, Université Thorneloe et Université Huntington). Puisque la convention de fédération a pris fin, il faudra adopter une modification supprimant les fauteuils en question. En outre, comme ce comité est mixte, du fait que le Sénat de l'Université et le Conseil des gouverneurs y sont représentés, toutes les modifications doivent être approuvées conjointement. Mme Vincent fait savoir que le Sénat a déjà donné son aval aux modifications du mandat, qui sont présentées aujourd'hui.

En l'absence de questions ou de commentaires, la proposition est examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par M. Brian Ramakko, appuyé par M. André Guay,

QUE, comme recommandé par le Comité de gouvernance et présenté à l'assemblée du 16 février 2024, le Conseil des gouverneurs approuve le mandat révisé du Comité mixte des grades honorifiques.

Adopté à l'unanimité

9.2 Pour approbation : Politique d'assiduité du Conseil

Mme Kurkimaki demande à Mme Vincent de présenter ce point. Mme Vincent précise que la politique proposée vise à améliorer la capacité du Conseil des gouverneurs à mener efficacement ses activités et à promouvoir la transparence de ses pratiques et de ses attentes.

À la suite des propos de Mme Vincent, un membre sans droit de vote fait une demande visant à accorder le droit de vote aux groupes d'employés de l'Université, qui siègent actuellement en tant que membres sans droit de vote. Une discussion s'ensuit sur les suites à donner à cette demande et on donne l'assurance à ce membre sans droit de vote qu'un examen plus approfondi de la question sera entrepris et que des efforts seront faits pour obtenir une réponse.

En l'absence de questions ou de commentaires, la proposition est examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par M. Aaron Barry, appuyé par M. Brian Ramakko,

QUE, comme recommandé par le Comité de gouvernance et présenté à l'assemblée du 16 février 2024, le Conseil des gouverneurs approuve la Politique d'assiduité des membres du Conseil et de ses comités.

Adopté à l'unanimité

9.3 Pour approbation : Procédure du Conseil en matière de recrutement

Mme Kurkimaki demande à Mme Vincent de présenter ce point. Mme Vincent fait savoir que, à la suite des consultations menées au sein des comités du Conseil, un ensemble de procédures formelles de recrutement et de nomination des membres du Conseil a été soumis à l'examen du Conseil, ajoutant que ces procédures, accompagnées de modifications recommandées au cours des consultations, codifient les pratiques établies du Conseil des gouverneurs.

En l'absence de questions ou de commentaires, la proposition est examinée dans la forme présentée.

Il est proposé par Mme Laura Kurkimaki, appuyé par Mme Tammy Manitowabi,

QUE, comme recommandé par le Comité de gouvernance et présenté à l'assemblée du 16 février 2024, le Conseil des gouverneurs approuve la Politique du Conseil en matière de recrutement et de nomination.

Adopté à l'unanimité

10. Rapport du Conseil de l'Université Laurentienne pour la formation des autochtones (CULFA)

M. Barbeau invite le vice-recteur associé à l'enseignement et aux programmes autochtones, M. Dominic Beaudry, à présenter cet article. M. Beaudry souligne le travail du CULFA et ses diverses contributions, allant de juillet à décembre 2023, comme l'indique la documentation de la réunion.

11. Questions du président

M. Barbeau fait savoir que l'Association des étudiantes et étudiants francophones (AEF) de l'Université Laurentienne a été récemment reconnue par le gouvernement de l'Ontario comme la première association étudiante francophone agréée dans la province. M. Barbeau invite alors le président de l'AEF, M. Nawfal Sbaa, à prendre la parole.

M. Nawfal remercie M. Barbeau de cette marque de reconnaissance et précise que l'AEF avait également déposé auprès du gouvernement fédéral une demande similaire. Il profite de l'occasion pour annoncer que l'AEF tiendra son gala de 50^e anniversaire le 2 mars 2024, et invite les membres du Conseil des gouverneurs et les dirigeants de l'Université à y participer.

12. Autres questions

M. Barbeau indique qu'il n'y a pas d'autres questions à discuter ou à traiter.

* La séance publique de l'assemblée du Conseil des gouverneurs est levée à 11 h 56.

13. Discussion à huis clos

Le Conseil des gouverneurs discute alors de questions à huis clos en l'absence des membres de l'Équipe de direction.

14. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h 26.

Jay Barbeau, président intérimaire

Danielle Vincent, secrétaire de l'Université